



Exces de vitesse + positif thc

Par **beneoud**, le **21/01/2015 à 22:31**

Bonjour,rnrnJe voudrais savoir ce que risque mon ami. Il a été arrêté pour un excès de vitesse et positif au THC le même jour alors qu'il est fumeur passif. Il est passé devant le juge qui lui a dit qu'il avait une amende, visite médicale et 6 mois de suspension mais il ne lui a pas parlé de ses points. Sachant qu'il lui reste 4 ou 5 points actuellement,(3 points ont été enlevés pour l'excès de vitesse) et qu'on peut enlever maximum 6 points pour des infractions commises en même temps. rnVa-t-il perdre simplement 3 points par la suite pour positif au THC ou va-t-on lui retirer 6 points et perdre son permis ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **24/01/2015 à 13:44**

Bonjour,rnrnIl faut savoir si les 2 verbalisations ont été dressées le même jour, à la même heure et au même endroit. Si oui, ce sont 2 infractions simultanées et le total des points retirés ne peut dépasser 8 (et non 6). Si non, les 2 infractions n'étant pas simultanées, en sus des 3 points retirés pour son excès de vitesse, il aura un autre retrait de 6 points pour conduite sous stupeurs. Son permis sera alors invalidé par le SNPC.

Par **aleas**, le **24/01/2015 à 13:54**

Bonjour,rnrnFumeur passif ? C'est de l'humour ? quel taux de THC.rnrnDonnez plus de détail dans l'ordre chronologique de tout ce qui s'est passé car c'est un peu confus.

Par **aguesseau**, le **24/01/2015** à **13:54**

bjr,rnà quoi correspond la définition de " fumeur passif", qui me semble 2 termes contradictoires ?rncdt